

Commune de Vivonne

LETTRE DE CONSULTATION

Procédure adaptée (ART L.2123-1 et R2123-1 du code de la Commande Publique)

Pouvoir adjudicateur :

COMMUNE DE VIVONNE – 86370

☎ : 05.49.43.41.05

☎ : 05.49.43.34.87

Courriel : contact@vivonne.fr

Objet de la consultation :

REALISATION DES PEINTURES ROUTIERES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE VIVONNE – ANNEE 2025

Lieu d'exécution et de livraison: 86370 Vivonne.

Caractéristiques principales : La présente consultation a pour objet la **REALISATION DES PEINTURES ROUTIERES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE VIVONNE – ANNEE 2025**.

Refus des variantes.

VISITE OBLIGATOIRE : OUI

Date prévisionnelle souhaitée de fin des travaux : le 02 septembre 2025 au plus tard.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : budget communal

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution :

Offre économiquement et techniquement la plus avantageuse selon les critères indiqués :

- Prix : 50%
- Technique : 40%
- Hygiène et sécurité : 10%

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 10 Juin 2025 – 12 h 00.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 08/2025

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Marches-publics@vivonne.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : COMMUNE DE VIVONNE 4 avenue de Bordeaux BP 70010 - 86 370 VIVONNE

Délais et voies de recours :

INSTANCE CHARGÉE DES RECOURS AMIABLES :

Comité consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics
4bis, Esplanade Charles de Gaulle 33077 BORDEAUX cedex
Tél : 05.56.90.65.30
Télécopie : 05.56.90.65.00

INSTANCE CHARGÉE DES RECOURS CONTENTIEUX :

Tribunal Administratif de Poitiers
15, rue de Blossac 86000 Poitiers
Tél : 05.49.60.79.19
Télécopie : 05.49.60.08.09.

Recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative.

Recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du même Code.

Recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent l'accomplissement des mesures de publicité de l'attribution du marché.

Date d'envoi de l'avis de consultation: le 20 mai 2025

Le Maire,
Rose-Marie BERTAUD